



## Le point sur ...

### **Information consultation sur le Rapport sur la situation comparée des conditions générales d'emploi et de formation des femmes et des hommes - Année 2009 (Article L.2323-57 du Code du Travail)**

Présidence CFDT de la Commission Égalité professionnelle : Sylvie LE GARREC-TOUYET.

Ce dossier avance lentement mais sûrement : on peut d'ailleurs attribuer ces avancées à la pugnacité de la CFDT ; Mais nous partons de loin ... presque tous les indicateurs nous étant désormais fournis, il nous faut aller au delà dans l'analyse.

La communication en déclinaison femmes /hommes des fonctions par filière métiers pourrait permettre aux organisations de demander des comparatifs salariaux sur telle ou telle fonction (données anonymisées).

Il nous manque un peu de matière également dans le champ de la conciliation entre vie privée (exercice de la parentalité par exemple) et sphère professionnelle. C'est dommage de ne pas avoir ces éléments en pistes d'actions.

A noter qu'une négociation est initiée au niveau de la branche.

Le rapport a donné lieu au vote suivant :

POUR :	2	(CGC)
CONTRE:	4	(CGT, CFDT)

### **Information sur le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail pour 2009 et programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail pour 2010.**

L'employeur a répondu à son obligation. Cependant, les élus CFDT seront attentifs à la démarche d'enquête sur la santé des salariés, notamment en référence aux risques psychosociaux. Un travail important a été commencé au siège national dans le cadre des actions mises en œuvre par le CHSCT. Il serait souhaitable que l'instance soit aussi associée dans la suite à l'élaboration de pistes d'action.

Nous pointons également le nombre de salariés travaillant pour une entreprise extérieure au 31 décembre 2009, soit 199 personnes. Au titre du bilan d'activités du CHSCT (réalisé ou en cours), nous rappelons aussi :

- Poursuite des séances de sensibilisation aux Troubles Musculo-Squelettiques (TMS).
- Distribution systématique aux salariés présents et aux nouveaux arrivants de la brochure « Mieux vivre avec son écran ».
- Poursuite des travaux de réhabilitation et de réaménagement des secteurs «imprimerie», «courrier» et «reprographie».

Nous avons également rappelé « l'oubli » fréquent de consultations préalable du CHSCT s'agissant des déménagements et aménagements en cours.

Le Président du CE précise que des travaux restent à conduire (peinture, changement de moquette). Ils sont programmés pour la rentrée. Par ailleurs, il indique la volonté de s'inscrire dans une démarche de développement durable.

## Information-consultation sur le rapport annuel sur l'emploi 2009-2010 et les prévisions annuelles en matière d'emploi 2010 (Art. 2323-56 du Code du Travail)

A peine quelques pages sur Union sur les deux copieux volumes communiqués ... la CFDT a considéré que les informations concernant le Siège national était un peu « légères », surtout si l'on souhaite s'inscrire réellement dans le protocole de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Rien n'est dit notamment sur les nombreux mouvements qui ont eu lieu en cours d'année, qu'il s'agisse de l'organigramme fonctionnel ou de la création de Directions par exemple. Nous avons indiqué que la présentation pouvait être faite sur une base pluriannuelle afin d'avoir plus de pertinence sur la stratégie d'entreprise.

POUR : 2 (CGC)

CONTRE : 0

ABSTENTION: 4 (CGT, CFDT)

### Réalisation du plan de formation 2010 : information – consultation (Art. 2323-34 du Code du Travail)

Ce point a donné lieu à un vote unanimement « pour » des élus de l'instance. La CFDT a demandé une information complémentaire concernant le nombre de personnes concernées au moment de ce point d'étape (et pas seulement le nombre de stagiaires). Elle n'a pas obtenu réponse. Il a été précisé qu'à mi-parcours la grande majorité des formations conduites l'étaient en e-learning.

A noter :

Le CCE a été consulté le 30 juin sur la création d'une Union Mutualiste de Groupe (voir notre compte rendu d'avril sur ce sujet)

Les Administrateurs de la Mgen se sont prononcés en AG. Il est prévu que les Instances représentatives du personnel soient consultées au fur et à mesure de l'avancée du projet.

**Prochain Comité d'Etablissement le 20 août 2010**

**Pour les prestations CE (tourisme ou œuvres sociales), rendez-vous sur :**

<http://www.cce-ues-mgen.fr>

**Pour vous informer sur l'actualité syndicale à la Mgen, un seul clic**

<http://www.cfdt-mgen.org>

